

tant total, j'ai préparé un court résumé que je vais lire. Depuis notre arrivée au pouvoir nous avons dépensé pour le chemin de fer de l'Île du Prince Edouard, deux millions de piastres ; nous avons payé ou nous devons payer pour le rachat de ses terres environ \$800,000 de plus ; nos travaux secondaires ont occasionné, d'après l'évaluation la plus exacte que j'en aie pu faire, une dépense d'environ quatre millions de piastres ; les améliorations du St. Laurent, y compris le bassin de radoub de Québec, coûteront probablement deux millions.

Hon. M. TUPPER.—Permettez-moi de vous demander combien on a payé à l'Île du Prince Edouard ?

Hon. M. CARTWRIGHT.—La dépense totale a été d'environ deux millions. Toutefois cette somme comprend deux à trois cent mille piastres qui sont indiquées dans le budget de l'année courante. Je parle de la somme totale que l'on a payée à cet effet depuis l'avènement de cette administration au pouvoir.

Hon. M. TUPPER.—Au compte du capital ?

Hon. M. CARTWRIGHT.—Oui. Comme l'honorable député le sait, ces travaux publics secondaires ne sont pas strictement imputables au capital, et je vais maintenant faire connaître le montant des obligations précédentes de toute nature en sus de la dépense ordinaire qu'il nous a fallu faire. Pour me résumer, nous calculons que nous avons dépensé ou que nous allons dépenser pour réparations, changement de voie, substitution de lisses d'acier et autres items relatifs aux chemins de fer de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, la somme de trois millions de piastres ; tandis que les dettes dont nous nous sommes chargés s'élèvent au moins à dix millions de piastres, et que notre dépense pour le chemin de fer du Pacifique, les canaux et l'Intercolonial sera de près de onze millions de piastres en chiffres ronds : ce qui fait, depuis notre entrée au pouvoir, un total d'au moins \$32,800,000 que nous avons presque tout payé. J'ajoute à ce chiffre deux millions environ qui seront